



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football

Question au Gouvernement n° 414

Texte de la question

VIOLENCES DANS LES STADES

M. le président. La parole est à Mme Françoise Hostalier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise Hostalier. Ma question s'adresse à Bernard Laporte, secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative. Je voudrais associer à cette question Christime Marin, Cécile Gallez, Bernard Gérard, tous les élus du Nord-Pas-de-Calais, et, je le crois, tous les élus ici présents. (*" Très bien ! " sur divers bancs.*)

Samedi soir, lors de la finale de la Coupe de la Ligue au Stade de France, un acte inacceptable a été commis, qui est une atteinte à l'honneur des gens du Nord - je salue à cet égard M. le maire de Lens - et à l'esprit sportif. Ce qui est particulièrement grave, c'est que, contrairement à ce qui s'est passé à Metz le 16 février dernier à l'encontre de Abdeslam Ouaddou, il ne s'agit pas cette fois d'un acte isolé d'un supporter raciste ou un peu conditionné, mais d'un acte concerté, commis avec préméditation, et qui n'a rien à voir avec le sport.

Les voyous qui ont déployé cette banderole n'avaient d'autre but que d'insulter l'ensemble des habitants du Nord-Pas-de-Calais. Cet acte imbécile est symbolique des dérives dont est de plus en plus souvent victime le monde sportif.

Heureusement, lors de ce match, les supporters des deux équipes ont su garder leur sang-froid et ne pas entrer dans le jeu de cette provocation. Alors qu'une rencontre sportive, et plus encore un match, devrait être un moment de fête, de bonheur partagé entre des personnes qui vivent une même passion, il faut se rendre à l'évidence : ces rencontres sont de plus en plus souvent le prétexte à des débordements inacceptables de violence et de haine.

On ne compte plus, monsieur le ministre, le nombre d'arbitres agressés, insultés, voire menacés. Il faut maintenant filtrer les supporters, même pour les matchs locaux, et prévoir des services d'ordre prêts à toute éventualité.

M. le président. Je vous remercie de poser votre question, madame !

Mme Françoise Hostalier. A chaque nouvelle agression, on cherche les parades, mais l'imagination des provocateurs est sans limite.

Une fois encore, ce sont les joueurs qui seront sanctionnés. Le Football Club de Metz a été puni ; ce sera bientôt le tour du Paris Saint-Germain.

La vraie question, monsieur le ministre, est celle-ci : comment faire en sorte que de tels actes ne puissent plus se reproduire sur les terrains, qu'il s'agisse de football ou de tout autre sport ? Cela nous concerne tous ! Que comptez-vous faire pour rendre au sport les valeurs de tolérance et de fraternité qui sont les siennes...

M. le président. Merci !

Mme Françoise Hostalier. ...et pour que les matchs soient des moments de bonheur et de fête ? Enfin, comment comptez-vous protéger les joueurs et tous les amoureux du sport de telles dérives ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Laporte, secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Bernard Laporte, *secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative.* Monsieur le

président, mesdames et messieurs les députés, nous avons en effet, samedi dernier, atteint le paroxysme de l'idiotie et de la bêtise humaine. Je profite de cette occasion pour, à mon tour, manifester ma sympathie et mon soutien à tous les habitants de la région Nord-Pas-de-Calais ainsi qu'au club de Lens - ses dirigeants, ses supporters, son staff technique et son président, mon ami Gervais Martel. Étant moi-même supporter du Paris-Saint-Germain, j'ai eu honte ! (*" Supporter des casinos ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Cette nouvelle affaire du Stade de France fait suite à l'affaire Ouaddou, que j'ai rencontré le 18 février à Valenciennes, et à celle de Bastia. Malheureusement, je suis convaincu que cela se reproduira si nous ne prenons pas des résolutions fermes et définitives.

Le Président de la République, qui a reçu hier Gervais Martel, Jean-Pierre Papin et M. le député maire de Lens, a promis de prendre des mesures concrètes - nous lui ferons dès la semaine prochaine des propositions en ce sens.

La première de ces mesures est à mon avis d'appliquer les interdictions administratives de stade de façon ferme, et surtout de les porter de trois mois à un an. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) La deuxième est de sanctionner financièrement les individus qui font preuve de racisme et de violence - comme cela existe en Grande-Bretagne. La troisième serait de généraliser les travaux d'intérêt général, comme l'a fait la Ligue de football amateur du Var. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 414

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 avril 2008